

**COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE****DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE****Séance du 25 avril 2023****Nombre de Conseillers :****En exercice : 36****Quorum : 19****Présents : 27****Représentés : 6****Absents : 9**

L'an deux mille vingt-trois, le 25 avril et à 18 heures 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE légalement convoqué le 19 avril 2023, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Président

Étaient présents : M. Bernard ALBAN, Mme Nathalie BISIGNANO, M. Franck CALAS, M. Jean-Pierre CHAMPION, Mme Patricia CHMARA, Mme Claude CLEYET-MARREL, M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, M. Renaud DUMAY, Mme Laure FANGET, M. Gaëtan FAUVAIN, Mme Isabelle HELIN, M. Richard LABALME, M. Jean-Michel LUX, Mme Patricia MAURY, M. Thierry MICHAL, M. Lucien MOLINES, Mme Christelle PAGET, M. Benoît PEIGNÉ, Mme Magalie PEZZOTTA, M. Philippe PROST, M. Alain REIGNIER, Mme Catherine SALVETTI, M. Thierry SEVES, Mme Marie-Monique THIVOLLE, Mme Anne TURREL, Mme Marie-Jeanne VERCHERAT, M. Maurice VOISIN

Étaient absents : M. Romain COTTEY (pouvoir à Mme Monique THIVOLLE), Mme Carole FAUVETTE (pouvoir à M. Philippe PROST), Mme Marie-Ange FAVEL (excusée, a commencé son mandat communautaire à compter du 21 avril, date de la démission effective de Mme Corinne DUDU), M. Paul FERRÉ (pouvoir à Mme Anne TURREL), Mme Fabienne GIMARET (pouvoir à M. Thierry MICHAL), Mme Catherine GUTIERREZ (pouvoir à M. Benoit PEIGNÉ), Mme Marianne MORSLI, M. Denis SAUJOT (pouvoir à M. Bernard ALBAN), M. Dominique VIOT

Secrétaire de séance : Mme Patricia MAURY

N°2023/04/25/13 – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Ain dans le cadre de l'aménagement des itinéraires de randonnées pédestres inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnée (PDIPR)

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu l'Article L361-1 du Code de l'Environnement,

Considérant la refonte du Plan Départemental des Itinéraires de Randonnée Pédestre (PDIPR) initiée par le Conseil départemental de l'Ain depuis 2018,

Considérant la compétence « Etude, création, aménagement, balisage des itinéraires de randonnée ayant vocation à être classés au PDIPR » de la communauté de communes Val de Saône Centre,

Considérant la demande d'inscription des circuits de randonnée pédestres de la CCVSC validée par la Commission Permanente du Conseil départemental de l'Ain le 19 juillet 2021,

Considérant les travaux d'aménagements achevés sur les 7 nouveaux circuits du sud du territoire,

Il est proposé qu'une étude soit pilotée par le comité départemental de randonnée pédestre sur les chemins du secteur nord inscrits au PDIPR (10 circuits) afin de déterminer un plan d'actions et de procéder à une remise en état et/ou à des améliorations de balisage / signalétique de ces itinéraires. L'état des lieux se déroulerait à l'été 2023 tandis que les travaux consécutifs seraient quant à eux effectués entre le second semestre 2023 et le premier semestre 2024.

Considérant les aides financières possibles sur ce type d'opération, il est proposé de solliciter préalablement l'aide du Département de l'Ain, à travers son Plan Nature, et d'adresser une demande de subvention pour la réalisation de l'étude de l'état des circuits et de leurs futurs travaux d'aménagements.

Après étude et avis favorable de la Commission Tourisme du 3 avril 2023,

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

APPROUVE le budget prévisionnel de l'opération fixé à 26 700 € Hors Taxes

AUTORISE Monsieur le Président à déposer, auprès du Département de l'Ain, une demande de subvention pour la réalisation d'une étude préalable et des aménagements de signalétique / balisage des 10 circuits « nord » de randonnée inscrits au PDIPR du Département.

APPROUVE le plan de financement défini comme suit :

Type de travaux/Prestations	Sources de financement	Taux	Montant HT
Etude de l'existant et préconisations	Autofinancement CC Val de Saône Centre	50 %	3 150 €
	Conseil départemental – Plan Nature	50%	3 150 €
Aménagement et/ou reprise de la signalétique des circuits	Autofinancement CC Val de Saône Centre	50 %	9 000 €
	Conseil départemental – Plan Nature	50%	9 000 €
Aménagement et/ou reprise du balisage des circuits	Autofinancement CC Val de Saône Centre	50%	1 200 €
	Conseil départemental – Plan Nature	50%	1 200 €
Total Opération		100%	26 700 €
Dont montant total sollicité auprès du Conseil départemental de l'Ain		50 %	13 350 €
Dont montant total autofinancé par la CCVSC		50%	13 350 €

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette demande de subvention.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Fait à Montceaux, le 25 avril 2023

Le Président,

Jean-Claude DESCHIZEAUX

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le
De la publication sur le site Internet le
Le Président,
Jean-Claude DESCHIZEAUX